



Compte rendu de la Réunion
d'information
du 6 avril 2009 à la Montgolfière

Présentation par Monsieur Louis MOUSSY - Président

Création d'une Association (Loi du 1er juillet 1901) de Quartier du Centre Ville de VAUCRESSON nommée C2V « CENTRE VILLE VAUCRESSON » parue au Journal Officiel après déclaration à la sous-préfecture de BOULOGNE-BILLANCOURT.

Le siège social est situé à la Montgolfière avec l'approbation de Mme le Maire, Virginie MICHEL-PAULSEN. Une boîte postale au nom de l'Association y est implantée.

Composition des Membres de l'Association :

Président -	Monsieur Louis MOUSSY
Secrétaire -	Monsieur Michel GUILLAUME
Trésorière -	Madame Marie-José ROMAN
Secrétaire Adjointe -	Madame Annick LONGUET

Projection et informations générales concernant les projets de la Ville actuellement étudiés par le Bureau d'Etude désigné par la municipalité.

Présentation par Monsieur Michel GUILLAUME - Secrétaire

Lecture et informations des Statuts déposés et confirmés par la Sous-préfecture.

Cette Association a pour but de préserver les conditions de vie, d'améliorer le cadre d'urbanisme des habitants du quartier du Centre Ville. Ce dernier est compris à l'intérieur du périmètre comprenant : le Bd. de la République, rue de L'Eglise, Grande Rue et ses impasses, Rue de La Folie, Rue Salmon Legagneur, Rue Testu, Place de la Gare, les deux rives de chaque voie étant incluses. Bien entendu, les habitants d'autres quartiers peuvent également y adhérer.

Présentation par Madame Marie-José ROMAN - Trésorière

Cotisation annuelle : 10 € par foyer

Association à but non lucratif : ce montant permettra de régler les frais de fonctionnement (parution au J.O. + photocopies, etc...)

A ce jour, aucune subvention n'est attribuée par l'Etat, le Département ou la Commune.

Nombre de participants : 25 (pour info : 400 invitations)

Nombre d'adhérents : 31 foyers

Questionnements des participants :

Monsieur - Résidence de L'Etoile

Hauteur des immeubles: R+2+combles lui paraît raisonnable.

Monsieur - Résidence de L'Etoile

Se questionne quant au financement de ce projet, même si le foncier appartient à la Commune.

Monsieur - Rue de la Folie

Aucun promoteur ne suivra un tel projet pour raisons financière. La hauteur prévue des immeubles ne rentabilisera pas le projet. Il rappelle son expérience des tentatives précédentes de rénovations.

Monsieur - Libraire

Conteste le nombre de places indiquées par la Mairie (42) au lieu de 50. Pense que si le choix du parking souterrain se portait sur la place du marché - ce serait la condamnation des commerces actuels - eu égard à la durée des travaux qui dépassera vraisemblablement deux années...

Pour limiter les risques, le parking souterrain doit impérativement se situer à La Croix Blanche qui bénéficie d'entrées naturelles. Il serait alors d'avantage accessible car plus central par rapport à la Grande Rue et au cinéma. Cette localisation apporterait moins de nuisances.

Il faut noter l'approbation quasi générale de l'assemblée.

Monsieur - Résidence de L'Etoile

Fait remarquer, que le parking envisagé sous le marché : comme indiqué sur un visuel projeté, est d'une insuffisance notoire pour un stationnement public. Un parking souterrain de 100 places n'en ferait gagner que 60 par rapport à l'existant. D'où fortes nuisances pour un profit minime. Il faudrait, au moins, doubler le nombre de places prévues. D'autant que les immeubles de logement ne seront peut-être pas pourvus de parkings privés.

Monsieur - Rue de la Folie

Se questionne quant aux besoins réels de la Ville. Ce projet lui semble non raisonnable, il doit être conçu sur le long terme et en plusieurs tranches : manque de réflexion. Pense qu'aucun Promoteur ne pourra rentabiliser ce projet de rénovation.

Madame - Rue de La Folie

Précise que la sortie du parking souterrain - si il est situé sous la place du marché - altèrera considérablement le calme actuel de cet espace.

Se demande comment la circulation pourra s'effectuer sans créer de perpétuels bouchons car la rue est étroite.

Madame - Rue de la Folie

Fait remarquer la présence de l'eau en sous-sol qui alourdira les frais de construction et la durée des travaux.

Monsieur – Rue de la Folie

Projet non raisonnable car il risque d'être très défavorable aux commerces qui sont les derniers sur la D907 en direction de l'ouest.

Manque de réflexion sur le futur et les besoins réels de la ville; projet à prévoir sur le très long terme et par tranches.

Monsieur - Libraire

Regrette l'absence d'autres commerçants. Il propose sa vitrine pour l'affichage annonçant la création de l'Association C2V afin d'inciter les Vaucressonnais à y adhérer.

Il s'étonne de l'existence d'une brasserie à proximité d'un établissement scolaire. (M. PIAGET à souligné également cette question)

Monsieur - Résidence de L'Etoile

S'inquiète concernant les travaux colossaux susceptibles de se réaliser sur la rue Salmon Legagneur.

Il reste convaincu que l'emplacement du parking souterrain sous le marché n'est pas le meilleur choix.

Monsieur Alfred DE CORNULIER fait la corrélation avec les travaux de la création du bassin de rétention des eaux pluviales qui apportent beaucoup de bruit, accentuent le trafic d'engins et de camions ce qui crée des difficultés de circulation.

Monsieur - Grande Rue

Attire l'attention sur d'autres sujets pour lesquels il n'arrive pas à avoir de réponse concrète malgré ses multiples courriers auprès de la Mairie, à savoir:

Service de nettoyage des rues : c'est la calamité (poubelles et égouts cassés par les éboueurs, utilisation non autorisée de sacs plastiques, mini balayeuse très bruyante, gros problèmes de déneigement)

Eglise : le coq a été fixé et de ce fait, ne joue plus son rôle de girouette.

Conclusions :

Pour cette toute première rencontre, il s'agissait avant tout d'une réunion d'informations et surtout d'écoute.

Nous souhaitons rassembler les opinions du plus grand nombre et en tirer un consensus qui nous permettra de nous faire entendre.

D'avance, nous vous remercions de vous exprimer.

Contact: CENTRE VILLE VAUCRESSON La Montgolfière, rue Salmon Legagneur 92420 Vaucresson

Courriel: louis.moussy@numericable.fr

ou: michel.hp.guillaume@wanadoo.fr